

Riscle : inauguration du Centre d'affaires et de services « Hôtel Caupenne »

Une réalisation de la CC Armagnac-Adour



Riscle : inauguration du Centre d'affaires et de services « Hôtel Caupenne »



Vue de l'hôtel Caupenne, Centre d'affaires et de services

Christophe Terrain, maire de Riscle et chargé du développement économique à la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA), en a eu l'idée. Idée que la CCAA a fait sienne : créer un tiers-lieu, c'est-à-dire un hôtel d'entreprises qui loue des bureaux à des start-up et à d'autres entreprises en mal de locaux.

L'inauguration du bâtiment, après de lourds travaux, a lieu le 26 novembre 2024. Il est particulièrement bien placé, au centre de Riscle, place de la Libération (où se trouve le monument aux morts).

Pour ce grand jour, outre Christophe Terrain, Michel Petit, président de la CCAA et Raphaël Fargès, sous-préfet de Mirande, se sont déplacés, ainsi que les maires des communes membres de la CCAA, Lauren Tatorre, l'architecte qui a conduit les travaux et des représentants des entreprises qui les ont effectué.

L'inauguration se déroule en 3 temps :

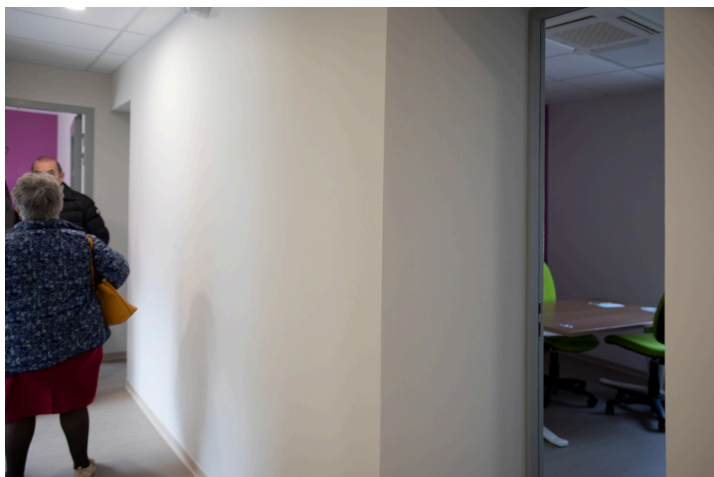
visite des locaux

présentation des travaux par l'architecte

intervention de Christophe Terrain, Michel Petit et Raphaël Fargès dans la halle toute proche.



Bureaux au 1er étage



Série de bureaux au 1er étage



Bureaux de Cerfrance au 1er étage



Escalier pour le 1er étage



Un hôte de marque du Centre d'affaires et de services



Mais il ya aussi un ascenseur...



...Et une cour intérieure



L'inauguration va commencer



Lauren Latorre décrit le déroulement des travaux

Intervention de Christophe Terrain

L'immeuble, connu sous la dénomination « Hôtel Caupenne », était un hôtel-restaurant dont la cuisine était appréciée : « il fallait réserver pour être sûr d'être servi. Michel Caupenne en a été le chef pendant de nombreuses années ». Quand il s'est retiré, les tentatives de reprise ont échoué.

Le siège du club de rugby

Cet hôtel était le siège du club de rugby local, dont Michel Caupenne a été le secrétaire général pendant plusieurs décennies. Les dirigeants du club y préparaient les saisons et y confirmaient les mutations des joueurs. Un déplacement rugbystique à Port-de-Bouc par le train a pu y être organisé, car on a obtenu la réouverture de la gare de Riscle pour l'occasion.

Le bâtiment a été acheté par la commune de Riscle en 2003. La salle de restaurant et la salle de bridge-belote ont été cédées à La Banque populaire. Puis, en 2006, un projet se fait jour : transformer le reste du bâtiment en logements. Le projet n'aboutit pas, pour cause de « changement de municipalité et de priorité ».

Quant au rez-de-chaussée, le Syndicat d'initiative, puis l'Office de tourisme y prennent place.

Cession à la CCAA

« Au nom d'un intérêt général fondamental pour le développement économique », la commune de Riscle cède l'hôtel Caupenne à la CCAA pour un euro symbolique, sur proposition de Christophe Terrain au Conseil municipal, qui approuve à l'unanimité.

Intervention de Michel Petit

Le projet prévoyait d'accueillir dans l'hôtel Caupenne :

la Maison France Services

l'Office de tourisme,

le Tiers-lieu économique hôtel d'entreprises

des bureaux pour le cabinet d'expertise comptable Cerfrance.



Nathalie Carrère accueille dans la maison France Services



Autre vue de la Maison France services



L'Office de tourisme

C'est Lauren Latorre, du cabinet d'architecture 2L, qui est chargée des travaux d'aménagement. Les travaux commencent le 19 avril 2023 et « tout est terminé 17 mois plus tard » : Michel Petit remercie les entreprises.

L'emménagement a lieu le 2 septembre 2024.



Le ruban est coupé !

Le coût des travaux

Le coût total : 1 388 900 euros, pour lesquels des aides ont été obtenues :

de l'État : 516 483 euros (Dotation de soutien à l'investissement local + Dotation d'équipement des territoires ruraux)

de la Région : 189 500 euros

du département : 15 700 euros

du Fonds de compensation de la TVA : 147 702 euros.

Ce qui fait un financement public de 62 %. Mais ce n'est pas tout ! Des bureaux du 1er étage ont été vendus à Cerfrance pour 488 493 euros. Le reste à charge pour la CCAA est donc de 31 019 euros.

Ce qui entraîne les remerciements de Michel Petit à l'État, à la Région, au département et à Cerfrance.

Le président de la CCAA est heureux de noter que, la réhabilitation étant terminée, le fonctionnement commence !



Interventions de Christophe Terrain, Michel Petit et Raphaël Fargès à la halle

Intervention de Raphaël Fargès

Le sous-préfet note que – il y a deux semaines – c'était le réaménagement d'une partie du centre de Riscle qui était inauguré. Il voit dans ces événements consécutifs une preuve de dynamisme et de « la capacité de capter des financements extérieurs » des élus concernés.

Ce Centre d'affaires et de services est « un véritable espace de ressources comportant différents services. (...) N'importe quelle entreprise ou salarié a la possibilité d'y louer des bureaux avec des prestations de qualité. Il s'agit en effet d'un espace de travail ouvert, partagé, évolutif et collaboratif. » Bien pourvu en technologies numériques.

C'est donc un service public de qualité qui est offert et qui contribue au développement et à l'attractivité du territoire.

L'aide de l'État (voir ci-dessus) « traduit l'accompagnement très fort de l'État à l'égard des territoires ruraux (...) ».

Parenthèse : en 2024, l'État a déboursé 20 millions d'euros pour les projets d'investissement des collectivités locales du Gers. Cela contribue au dynamisme et au cadre de vie du département.

Raphaël Fargès conclut en assurant les élus qu'il sait « combien leur charge peut être lourde ». Mais l'État est à leurs côtés pour les aider à monter de nouveaux projets, tant en matière d'ingénierie que d'application des textes réglementaires.

N.B. - Sur la photo du haut de page : Raphaël Fargès, Michel Petit et Christophe Terrain s'apprêtent à couper le ruban tenu par Meryl Louit et Nathalie Carrère (de la Maison France Services).



L'assistance dans la halle